

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Le fils à Cocasse  
**Autor:** Samin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217187>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des bas blancs un peu prudhommesques et, je crois, ses cheveux sans perruque. Dans l'autre, où il apparaîtrait plus âgé, il repose sa longue figure ferme sur les trois tours de sa cravate blanche. Il me semble que ce fut bien un type de nos messieurs vaudois de «bonne famille», pondéré, connaissant les hommes de son pays pour avoir vécu de près avec eux, simple d'allures tout en gardant la place que lui faisaient une ancienne aisance et des loisirs intelligents. Je me le représentais dans une de ces «campagnes» (je ne sais laquelle) dont les hautes fenêtres ouvrent sur une grande pelouse qui s'incline vers la ville et vers le lac, ou bien dans la bibliothèque de sa maison de ville; entre son Rousseau et son Gibbon, recherchant le bien public au-dessus des intérêts particuliers et songeant à l'histoire à travers les luttes du moment présent.

Il avait confiance dans notre peuple qu'il jugeait «digne d'une grande liberté, comme étant un des plus honnêtes et des plus raisonnables.» Et si cela est juste, il fut un vrai *représentant* de son pays.

Peut-être qu'il était moins intelligent que Murret, ce négociateur infatigable et merveilleux de Paris, de Berne, de Vienne (Vous vous rappelez le mot de Napoléon : « Il voit plus clair de son œil que tous les autres avec leurs deux yeux »); mais il réunissait de la raison et du sentiment, et n'est-ce pas tout! N'est-ce pas ce qui fait l'homme d'Etat comme cela fait le vrai artiste?

Avant le mot dur de M. de Bonald que «les cantons suisses ne sont que de grandes municipalités», il avait trouvé ce mot aussi juste et plus tendre : « Nos cantons ne sont au fond que de grandes familles. »

Il y a (du moins il y avait) des hommes pour qui, au-dessus de la paix et de la tranquillité, existe l'honneur, (redisons le mot) la gloire d'un pays, de même qu'il y a des hommes pour qui la beauté existe au-dessus de la réalité. Le préfet Monod répétait dans ses proclamations qu'«un peuple, quelque petit qu'il soit, est toujours grand quand il est brave». Et dans la confusion terrible de cette époque, dans le moment où cela était le plus difficile, et le plus indispensable, il sut allier la tradition nécessaire avec la nouveauté non moins nécessaire. Il avait des idées; il fut autre chose qu'un administrateur du bien-être, un vrai politique dans son petit milieu. Il semble que cela ait disparu.

\* \* \*

Je suis revenu, en songeant à ces hommes d'autrefois, de l'église au port que défendent ses deux tourelles hermoises et je me disais que, comme son vieux représentant, la petite ville proprette a su en somme respecter les habitudes et les souvenirs, cette part précieuse du passé, et satisfaire aussi les goûts nouveaux. Voici son quai récent, planté de marronniers et qui n'est pas laid, et voici le jardin qu'elle s'est donné entre le vieux château, le lac et la rivière. Si au milieu de ce jardin, avec ses bambous de tout espèce et ses feuillages de toute couleur, a l'air d'être orné, non d'arbres et de plantes, mais de *végétaux* comme disent les jardiniers, et trahit la petite manie scientifique de notre époque du moins le pourtour est beau et ses allées uniformes d'ormeaux et de platanes ont déjà une grandeur paisible. Le soir venait; le petit port, plein d'herbes, avait des lames d'or que traversaient trois cygnes tranquilles; les allées étaient solitaires et ombreuses et dessous le couvert des branches on voyait d'un côté le lac bleu et de l'autre la grande pelouse blonde de lumière; cette ville me paraissait si aimable que je pensais qu'on y voudrait aimer, d'un amour raisonnable et tendre, et venir à cette heure charmante se promener sous les platanes le long de cette petite rivière moirée de reflets qui entraîne si doucement à sa surface les feuilles brunes et jaunes jusqu'à ce qu'elle les jette au lac.

F. Chavannes.

(Journal de Morges.)

Tout de même. — Vous avez entendu? Boitout est devenu fou! On l'a dû mettre dans un asile d'aliénés.

— Est-ce qu'il a au moins payé ses dettes avant.  
— Oh non! Il n'était quand même pas fou à ce point-là.

## LE FILS A COCASSE



COCASSE, c'était un surnom; vous l'avez deviné. Mais qu'importe pour mon récit le nom patronymique, celui qu'il faut produire à l'état-civil et au service militaire. Que mon personnage ait parfois hurlé contre la bise « Fusilier Gaudard » ou « Pontonnier Blanc » il n'en reste pas moins Cocasse.

Et c'est de Cocasse qu'il s'agit.

Il avait trouvé une gentille femme que les lavandières seules appelaient « la Cocasse ». Les gens sérieux l'appelaient « la Berthe ».

Le ciel leur avait accordé deux enfants, c'est à dire deux filles, et, de cela, Cocasse ne pouvait se consoler. Il aurait voulu un fils. En s'adressant à sa femme il disait toujours : « Tes filles ». Chaque naissance d'un garçon dans le village l'agrippait un peu plus. Dans le ménage un fossé se creusait, et, pour comble de malheur Cocasse se mettait à boire.

Aussi quel événement quand sa femme lui annonça un jour qu'un nouvel enfant, dans quelques mois, ferait son apparition.

— Encore une fille, bien sûr, bougonna-t-il.

C'était l'angoisse de Berthe. Elle implorait le ciel de lui accorder un garçon, sentant bien que son mari se détacherait toujours davantage si elle donnait le jour à une troisième fille.

Plus le moment approchait et plus l'un et l'autre étaient agités : elle de crainte, lui d'une espérance qu'il redoutait de voir trompée.

— Si c'est encore une fille, je vais faire un trou au lac, disait-il un soir au cabaret.

— Et si c'est un garçon ?

— Un garçon ! on se retrouvera là et on l'arrosera, vous verrez.

En effet, lorsque la sage-femme, un soir, put lui dire : « Vous avez un fils » et lorsqu'il s'en fut convaincu de ses propres yeux, il partit à l'auberge et ce fut une belle noce.

— Tu es bien joyeux, Cocasse ?

— J'ai un fils.

— Bravo Cocasse ! Vive le petit Cocasse !

Les bouteilles arrivèrent; Cocasse buvait. Cocasse payait, Cocasse oubliait tout le reste : pendant trois jours il ignora la différence entre le soir et le matin. Tout le village avait « joué » de la naissance de ce petit être. Quand après un sérieux « mal aux cheveux » le père reprit à peu près sa vie ordinaire, il semblait plus gai et plus agréable, du moins vis à vis de sa femme à qui pourtant il répétait souvent : « Fais taire tes filles pour que le gosse puisse dormir. »

De fait le gosse dormait beaucoup; sa mère trouvait même qu'il dormait trop.

Inutile de dire que le baptême fut quelque chose de retentissant. Je dis retentissant, d'abord par le nom donné à l'enfant, nom extraordinaire pour le village. « Agénor ! » répétaient les commères. Où, *dieu-monde*, Cocasse a-t-il *décruillié* ce nom ? Et les gamins se disaient : « As-tu vu l'Agénor à Cocasse. » Retentissant aussi par la fête qu'on fit au futur héritier, par les chants et les rires dont s'emplit la maison.

L'enfant dormait, mangeait, grossissait et lorsque Cocasse assistait à sa toilette il était émerveillé.

— Regarde-moi ces bras ! et ces cuisses ! ce n'est pas du maigrot comme les bras de tes filles. Oh ! le beau garçon.

Toute la commune sut bientôt que Cocasse avait un garçon gros, gras, dodu comme pas un. Les malins remarquèrent que quiconque avait ou s'imaginait avoir un grain de sel dans le gosier n'avait qu'à dire : « Va bien, ton fils ? » pour que Cocasse, autant de l'œil que de la voix, répondît :

— Boire un verre ?

Cela dura des mois. Un matin Cocasse s'arrêta devant son rejeton :

— Quand veut-il se mettre à rire ? fit-il à sa femme.

Berthe pâlit.

— J'espère bientôt, dit-elle doucement.

Mais quand son homme fut parti, elle pleura longtemps.

Le temps passait. Cocasse devenait inquiet et colérique. Le gosse ne riait pas, se taisait, ne semblait rien voir, ne suivait pas des yeux l'allumette

enflammée avec laquelle il allumait sa pipe. Parfois, tout seul dans sa grange ou dans les champs on aurait pu l'entendre dire à mi-voix : « Tonnerre s'il était « bobet » ! »

Il fallut bien une fois se rendre à l'évidence. Agénor était bobet, plus que bobet, idiot.

Ce fut un rude coup pour Cocasse. Dès ce moment il adopta, en s'adressant à sa femme, la mule : « Ton bobet », et il cessa de payer à boire.

Dire les souffrances de la mère serait impossible; ce fut un long martyre, trois ans environ, qu'au jour où le pauvre enfant expira presque d'indignation.

Cocasse fut relativement correct à l'enterrement. En revenant du cimetière, il entra au café, quelques hommes du village qui ne savaient guère que lui dire.

Enfin l'un d'eux se hasarda :

— Tu n'as pas eu de la chance avec ton mon pauvre Cocasse.

— Mon fils ! n'en parlons plus. Il était bobet, la santé !

On trinqua, on but, on profita de l'occasion.

Seul dans un coin, le marguillier-fossoyeur, achevant ses trois décis, répétait doucement :

— Cocasse n'a rien compris, rien compris !

Samit

## LA CHANSON POPULAIRE



MONSIEUR SCHWAR, instituteur a fait il y a quelque temps, à Grandcour, une conférence sur la *Chanson populaire*. Il a fait, pour le *Démocrate*, de Payerne, l'intéressant résumé que voici :

I

Quand je parle de la Chanson populaire, je pense pas à la chanson café-concert qui pour quelques temps court les rues, chanson qui ne sort pas du peuple, qui n'a aucune influence sur lui et qui, après avoir duré un temps, disparaît sans laisser de trace, ou pour faire place à une autre, non n'est ni de « Viens poupoule », ni de la « Malchance » dont je veux parler, c'est de l'autre chose de celle qui est véritablement populaire, de celle qui commence par

« Il pleut, il pleut bergère, rentre tes moutons » ou

« Allons ramasser les épis dorés » ou bien encore

« Terre où je suis né, terre pauvre et nue ».

a) *Coup d'œil général sur la chanson.*

Si les peuples n'ont pas toujours connu la musique savante, le chant à quatre voix, accompagné de l'orchestre, s'ils n'ont pas toujours eu un Mozart ou un Beethoven, les peuples du moins ont toujours chanté. Il s'est toujours trouvé un poète musicien pour produire un chant plaisant au peuple.

Ces refrains, à force d'avoir été répétés ont perdu leurs paroles et leur musique tellement changées que le compositeur lui-même ne reconnaîtrait son œuvre.

Vous n'avez qu'à penser à *Roulez tambours* ou *Salut, glaciers sublimes*; au premier des chants vous savez bien que de variantes il y a, surtout la fin, quant au second, on ajoute des *la, la, la* qui n'existent nullement dans le texte original.

Le vrai compositeur populaire tient au peuple par ses mœurs, par son éducation; il ne chante et ne dit que ce qui plaît à la foule, et ce qu'il saisit facilement; ce qui ne lui plaît pas, un compositeur ne le redira pas, mais si le poète musicien chante avec bonheur le ton, la forme et les sentiments dans lesquels la masse reconnaît sa propre existence alors mille cœurs battent à l'unisson et diront ses chansons; mais s'il y a une tournure de phrase, une image qui ne soit pas heureusement choisie ou qui ne soit pas comprise par tous, le peuple la change lui-même et se l'approprie. C'est ainsi que le peuple collabore à ses chansons. C'est pourquoi probablement on retrouve certaines expressions qui reviennent fréquemment, il y a par exemple la triade fatidique qui reparait à chaque instant : ce sont trois princes, trois capitaines, trois filles de roi, trois rosiers, et, pour donner une idée plus complète :